

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 43

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pont établi par les sapeurs, et d'occuper les hauteurs de Fin-de-Plan en envoyant des patrouilles en avant.

Le canon commençait à tonner au loin sur notre gauche et la fusillade se faisait entendre sans que nous soyons inquiétés. Nous profitâmes de ce moment de tranquillité pour nous restaurer un peu, lorsque nos patrouilles nous signalèrent l'ennemi. Nous fûmes établis en partie à la lisière du bois de la Taillaz et en partie dans celui de Mont, où nous reçûmes nos adversaires par un feu roulant jusqu'au moment où, pressés par le nombre, nous dûmes déguerpir.

Nous laissâmes Cornerod à notre droite pour nous replier sur Cournillens, où le reste de la brigade soutenait la retraite depuis fort longtemps. Nous défendîmes le terrain pied à pied en utilisant tous les obstacles, luttant de maison en maison jusqu'au sortir du village. Les bataillons 40 et 53 tinrent jusqu'au moment où l'ordre de cesser les feux fut donné. Nous rentrâmes dans nos cantonnements d'Avenches par les villages de Courtion et Donatyre.

Le soir, à 6 heures, après les inspections journalières des armes, les trois compagnies du demi-bataillon de droite partirent aux avant-postes pour s'établir de l'autre côté du Chaudon, sur les hauteurs de Fin-de-Plan, appuyant leur droite au bois de Lavaux.

Le lendemain, 6 septembre, dernier jour de combat par brigade, nous devions figurer l'ennemi en capote et le képi orné d'un rameau de sapin.

Le demi-bataillon de gauche, resté à Avenches la veille, partit à 5 1/2 heures pour Villarepos et Chandossel en prenant à gauche par la Rappaz, la Solitude et le grand bois de Besseyres pour rejoindre la grande route de Morat à Courlevon. Après un moment d'attente, nous fûmes désignés provisoirement comme soutien de l'artillerie qui s'établissait au sud de la forêt Oberholtz pour battre la plaine et le village de Wallenried. Au bout d'une heure, nous reçûmes l'ordre de partir promptement pour occuper le bois de la Rappaz, menacé d'être occupé par l'ennemi, qui, par ce fait, aurait coupé notre aile droite. Pour y arriver, il fallut descendre par un immense ravin et remonter la côte très rapide qui nous séparait de la position assignée.

Le demi-bataillon de droite qui nous avait quittés la veille pour occuper les avant-postes, prit une autre direction et dut rejoindre le lendemain matin, au moulin de la Baumaz, la compagnie de dragons n° 7 qui marquait la position d'avant-garde et avait pour mission de renseigner l'état-major sur les mouvements de l'ennemi. Ils allèrent ensuite occuper les hauteurs de Grand-Champs, où ils furent bientôt attaqués; mais, vu le nombre, ils furent contraints de rentrer dans les bois jusqu'à l'arrivée de renforts promis.

Le demi-bataillon de gauche qui occupait le bois de la Rappaz ne recevant point d'ordre, continua sa marche pour se rendre au canon, car une chaude affaire devait avoir lieu à Wallenried, sur notre gauche. Une partie de la brigade s'était portée sur la route de Fribourg pour couper la retraite à l'en-

nemi aux environs de Courtepin.

Au moment où nous allions entrer en ligne, un court repos fut donné et le 26^e reprit sa route pour rejoindre le village de Courtion, Donatyre et notre cantonnement d'Avenches.

Le dimanche 7, toutes les troupes devaient assister au service divin; plusieurs lieux différents furent désignés; pour la 11^e brigade, ce fut à Villarepos. Les sapeurs avaient improvisé deux chaires, dont une pour les deux bataillons 40 et 53, du Valais, l'autre pour le bataillon 26.

A 7 heures, les deux aumôniers, l'un catholique, l'autre protestant, commencèrent leur sermon: La cérémonie était imposante et solennelle; un silence parfait régnait et chacun put aisément entendre les paroles de paix, de charité et de liberté que nous devons tous mettre en pratique pour la patrie et nos familles. A la fin du service, les fanfares jouèrent un cantique.

Le bataillon se remit en marche dans la direction de Chandossel; il suivit la vallée et gravit la forêt de Hunter-Holtz par un chemin complètement défoncé. Nous débouchâmes sur le plateau qui conduit au village de Courlevon et en suivant par les hameaux de Coussiberlé et Saint-Urbain nous arrivâmes à Cressier, réunion de la division. Une fois les troupes massées en colonnes de rassemblement et par régiments, l'inspection du général Herzog commença au son des fanfares.

L'emplacement sur lequel avait lieu cette grande réunion de troupes était un endroit historique pour les Confédérés, car c'était le champ de bataille de Morat où l'armée bourguignonne fut vaincue.

L'inspection terminée, le défilé commença au milieu d'une haie profonde de visiteurs venus de différents cantons. Notre brigade, le bataillon 26 en tête, dut passer sur un terrain marécageux où les chevaux s'enfoncèrent et où notre major fit une chute qui nécessita son entrée à l'ambulance.

Après un repos, il fallut partir pour les nouveaux cantonnements qui nous étaient assignés; la distance pour les uns était assez forte, ils se répartissaient comme suit: Le n° 3 et un peloton de la 4^e à Jeuss; le n° 2 à Klein-Gourmels; l'état-major, chasseurs de droite et n° 1 à Liebistorf, et chasseurs de gauche avec le second peloton de la 4^e à Klein-Bössingen.

Des cantines étaient établies par ordre du gouvernement de Fribourg dans tous les villages n'ayant pas d'auberges. Cette nuit se passa sans réveil militaire aucun.

Toutefois, nous fûmes témoins d'une scène de sauvagerie qui se passa à Klein-Bössingen entre bourgeois de la localité et qui ne prit fin que sur le matin; hâtons-nous de dire que les soldats sont restés complètement étrangers à cette lutte.

(A suivre.)

Voici une anecdote sur l'un des juges du maréchal Bazaine, anecdote qui contraste un peu avec la gravité du procès de Trianon, mais qu'on voudra bien nous passer en faveur de l'actualité.

Lorsque le général Martineau Des Chesnez fut admis à l'école de Saint-Cyr, il y a une trentaine d'années, sa mère donna un grand dîner auquel assistaient, entre autres, M. Thiers, le comte de Mornay et le général Schramm.

Voici l'histoire qu'elle y raconta devant des témoins qui ne l'ont peut-être pas oubliée, car ils en ont ri bien longtemps :

La baronne Martineau Des Chesnez était aussi bonne ménagère qu'excellente mère. Elle faisait elle-même chaque année ses confitures. Le jeune Emile, alors simplement nommé *Milot*, avait cinq ans, en 1825. Sa mère venait de réussir une chaudronnée de confitures d'abricots, en dépit de son fils qui réclamait obstinément une découpe en papier, pour orner en guise de dentelles l'évasement de larges bottes à la mousquetaire, qu'il avait trouvées on ne sait où.

Dès que le petit *Milot* fut paré de sa guipure, et hissé dans ses bottes, il exécuta une manœuvre militaire de sa façon, faisant le siège du poêle de la salle à manger.

Cependant, la marmelade refroidissait toujours dans la grande bassine de cuivre, derrière la grande table. Le général en herbe, repoussé par sa mère, très préoccupée de la préparation de ses pots, fit une retraite malheureuse... En fuyant à reculons, il se heurta contre la bassine et tomba assis au milieu des confitures.

La mère, épouvantée, bondit sur l'enfant et le repêcha tout gluant. Il hurlait, mais seulement de peur, car la baronne, en relevant le jeune fou, avait constaté que la confiture était refroidie. Son fils n'étant point brûlé, elle entra contre lui dans une colère terrible, d'autant plus terrible que la petite culotte du bébé était toute neuve. En deux tours de main elle enleva à l'enfant ce vêtement indispensable, le jeta près d'elle, puis couchant sur ses genoux l'espiègle qui criait toujours, elle le retourna du côté qui avait plongé dans la bassine et lui donna le fouet...

Etrange effet de la correction : *Milot* se tut tout à coup. Comme ce n'était pas son habitude, en pareil cas, la mère, étonnée, s'arrêta...

Le futur juge du maréchal Bazaine avait attiré à lui sa culotte, imprégnée de la précieuse marmelade, et il en léchait voluptueusement les fonds!...

Le brave général Martineau Des Chesnez ne nous en vaudra pas, je l'espère, de la publicité donnée à cette anecdote qui lui fait, en somme, beaucoup d'honneur, car elle démontre avec quel succès il préluait au stoïcisme qui est la principale vertu du soldat.

(La Scène.)

Onna tchivra coumouda.

On brav'homme que sa féna tormintavé po atsetà onna tchivra sé décidé à la fin dâi fin à allâ à la faire po in atseta iena.

Lè, l'in vouaité onna balla, que terivé su lo fâlo, bin cornaié, prâo dé tsai et sé dese : Vaiquîé me n'affère.

— Dité-vai, — que dese âo martchand, — guière la tchivra ?

— Cinq picé.

— Guière baillé-te dé lassé ?

— On pot et demi pai trata.

— Ma fâi l'est trâo por mé, ma féna a lo diabllio po féré dâo café, l'in fâ dza trai iadzo pai dzo, et se l'avai trai pots dé lassé à dispensâ, m'in bailleraï à ti lé repè : m'est faut alla verré po onna pllie crouie.

N'avai pas fè vingt pas que lo martchand lai crié :

— Veni-vai!...

— Qu'est-te que lai ia ?

— Vaidé-vo, lo commerço l'est lo commerço, se la tchivra vo plliai, inmena-la; po lo lassé, l'in a tant pou qu'on vâo!!

L. C.

Roubaud, le dessinateur, avait fait une lithographie pour le *Charivari*. Deux ou trois fois, on vint inutilement lui demander la pierre...

— Dites que M. Roubaud est malade, répond un jour le caricaturiste avec humeur.

Huit jours après, même réponse. Quinze jours après :

— Allez au diable, il est mort! s'écrie Roubaud hors de lui.

Roubaud se croit débarrassé pour quelque temps au moins. Point, au bout d'une heure, le garçon de bureau du *Charivari* passe de nouveau la tête par l'entre-baillement de la porte :

— Monsieur, on m'a dit que si M. Roubaud était mort, vous ayez l'obligeance de me remettre la pierre.

— La pierre? On l'a mise sur sa tombe!

En police correctionnelle :

Le président. — Robin, vous avez battu votre femme ?

Robin. — Mon président, j'vas vous dire que ce n'est pas ce que vous croyez, bien certainement.

— Comment, ce n'est pas ce que je crois? Avez-vous battu votre femme, oui ou non ?

— Vous comprenez donc, mon président, que je ne puis pas supporter qu'on me dise des sottises...

— Très bien; mais la loi ne vous autorise pas à battre votre femme.

— Vous faites erreur, mon président, c'est ma femme légitime.

— C'est égal, vous n'avez pas le droit de la frapper.

Robin, stupéfait et levant les mains au ciel. — Où allons-nous, mon Dieu! où allons-nous?

Une veille de Noël.

I

Le vent faisait entendre ses gémissements dans les rues de la capitale, et chassait une pluie glacée au visage de la multitude qui encombraït le pavé. Le public, toutefois, ne paraissait guère s'inquiéter de ce mauvais temps. On se couvoyait, on se bousculait, les uns caressant les espérances les plus agréables, les autres pressés de soucis qui les rendaient insensibles à tout.